

CIL VILLETTÉ-PAUL BERT

« *Vivre notre quartier* »

Maison de quartier

263, rue Paul Bert, 69003 LYON

Déclaré en Préfecture sous le numéro W691056416

Courriel : cil_villette_pb@yahoo.fr

Site internet : cil-villettepaulbert.org

Réunion mensuelle du C.I.L.

Maison de quartier le mardi 13 novembre 2018 à 20h

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Ghislaine Anding, Noëlle Balassa, Michel Berthomier, Christine Bouchekoura, Michel Catheland, Bernard Conus, Georges Guillier, Sylvine Guillon, Philippe Lewita, Josyane Locatelli, Jean-Mehdi Loukili, Marie-France Lutin, Elisabeth Maurin, Odile Meunier, Jacques Nemon, Bernard Pichon,

Se sont excusés : Mesdames, Messieurs Eliane Bartoli, Sylvie Dubois, Bernard Guellard, Michel Lirola, Jean-Claude Midol, Marie-Claude Roustand. Gilles Vitalis.

1 – Les travaux de La Part-Dieu.

a) Bernard Pichon précise que le trottoir sud du tunnel de Bonnel, élargi à 4 mètres, est en voie d'achèvement. Plusieurs personnes présentes se louent de cet aménagement et souhaitent qu'il soit pérenne.

Extrait de « Met » N° 15 « *Dans le cadre des travaux de la gare de la Part-Dieu, le passage pour les piétons sous le pont de la voie ferrée de la rue de Bonnel va être amélioré. Le trottoir va être élargi passant de 1,4 mètres à 4 mètres. Un projet pour revoir l'éclairage du secteur*

est également à l'étude. Deux œuvres éphémères sont en cours de réalisation dans ce secteur. Esprit poétique et légèreté sont les maîtres-mots des deux artistes associés, Doa Oa et Madame Moustache qui réalisent respectivement une fresque géante de 130 mètres de long et un travail de collage sous les voies ferrées et rue de Bonnel. »

b) **Extrait d'une info SPL :** « *Dans le cadre du projet du Lyon Part-Dieu, et plus particulièrement du projet d'aménagement du pôle d'échanges multimodal et de la gare Part-Dieu, la SPL Lyon Part-Dieu a débuté les travaux d'infrastructures du tunnel Vivier-Merle.*

Cette opération a pour objectif d'améliorer à terme le plan de circulation aux abords du futur pôle d'échanges multimodal, de prolonger le tunnel d'une centaine de mètres tout en le mettant aux normes de sécurité obligatoires, puis d'aménager les espaces publics en surface afin d'accueillir

les flux piétons dans de meilleures conditions. Aujourd'hui le chantier se poursuit avec les travaux de génie civil, suite à la purge des réseaux et fondations. Ils consistent à réaliser les parois moulées au sud pour réaliser le plongement du tunnel et à modifier la sortie du tunnel au nord, vers le cours Lafayette. »

2 – Le CICA du 6 novembre (suite).

Lors de ce CICA consacré aux pollutions, Bernard Pichon et Jean-Mehdi Loukili ont présenté les propositions du CIL Villette-Paul Bert. (*cf la partie 3 du compte-rendu de notre réunion mensuelle du 8 octobre dernier qui précise ces propositions.*)

Les élus compétents et le SYTRAL apportent des réponses ou commentaires. Un compte-rendu de ce CICA devrait être diffusé ultérieurement.

A l'issue de ce CICA, Monsieur Pierre Hémon et Madame Françoise Chevallier ont manifesté le désir de rencontrer le bureau du CIL pour approfondir les propositions faites lors de la réunion du 6 novembre. Cette rencontre devrait être programmée dans les prochains jours.

- Monsieur Pierre Hémon est conseiller du 3ème arrondissement élu à la Métropole, en charge des Mobilités actives et membre du Conseil d'administration du SYTRAL.
- Madame Françoise Chevallier est conseillère municipale du groupe Europe Ecologie Les Verts et apparenté-e-s .

3 – Rencontre avec Madame Elbahar.

A la suite des remarques formulées par des riverains de la rue Charial , Bernard Pichon et Michel Catheland ont sollicité un rendez-vous avec Madame Elbahar, adjointe au Maire du 3ème, en charge de la tranquillité publique et de la sécurité. Elle les a reçus le 29 octobre et leur a fait part des actions conduites dans notre quartier aussi bien par les Polices Nationale et Municipale que par les Educateurs. Elle s'est proposée de venir échanger sur ces sujets lors de notre prochaine réunion mensuelle du CIL le mardi 11 décembre prochain à 19h30 à la Maison de Quartier. Ce soir-là, elle sera accompagnée d'un responsable de la Police nationale et – peut-être - d'un représentant de la Police municipale. Pour cette réunion, une information sera publiée dans le Progrès (par notre correspondant local)!

4 – Le devenir du tènement sis à l'angle des rues Pionchon et du 14 juillet 1789.

(*cf la partie « 5 – Questions diverses » de notre réunion mensuelle du 11 septembre dernier où un participant s'interrogeait sur le projet immobilier à venir sur ce tènement .*) Le CIL avait alors interrogé Madame le Maire par un courrier du 18 septembre auquel elle a répondu le 21 septembre. **On trouvera cette réponse dans le document joint.**

5 - Sites de la clinique E. de Vialar et de l'hôtel social Riboud.

Concernant les projets immobiliers à venir sur ces sites, le CiL a adressé à Madame le Maire le 24 octobre dernier le courrier que l'on trouvera en annexe de ce compte-rendu. Madame Panassier a récemment dit à notre président qu'elle répondrait prochainement à ce courrier .

6 - Questions diverses.

- Une personne présente déplore qu'en maints lieux du quartier et notamment aux abords de la gare de la Part-Dieu, on puisse voir vélos « désossés » ou trottinettes

hors d'usage encombrer l'espace public sans qu'aucun service municipal ne se soucie de les enlever.

- Une personne présente fait remonter une remarque récurrente du pharmacien dont l'officine est à l'angle de la rue Turbil et de l'avenue Félix Faure qui a attiré l'attention – en vain - de la Mairie sur le fait que le trottoir devant la Pharmacie de l'Isle n'était pas normalisé et qu'il y avait un réel danger pour les piétons dont la vue est masquée par les véhicules en stationnement lorsqu'ils s'engagent sur le passage piéton et que les voitures descendent l'avenue Félix Faure à vive allure.

Sur les deux sujets, il est convenu que nous demanderons à Gilles Vitalis une intervention auprès de Monsieur Laurent Peiser, adjoint au Maire du 3ème, en charge des déplacements, de la voirie et des projets urbains.

Michel CATHELAND, Secrétaire: Le samedi 17 novembre 2018

**La prochaine réunion mensuelle du C.I.L. se tiendra à la
Maison de Quartier**

le mardi 11 décembre 2018, à 19 h 30.

(Attention ! En raison des disponibilités de Madame Elbahar qui sera présente (cf ci-dessus, paragraphe 3) , notre réunion mensuelle est avancée d'une demi-heure.)

Annexe (en référence au paragraphe 5 ci-dessus)

CILVILLETTE-PAUL BERT

« Vivre notre quartier »

Maison de quartier

263, rue Paul Bert, 69003 LYON

Déclaré en Préfecture sous le numéro W691056416

Courriel : cil_villette_pb@yahoo.fr

Site internet : cil-villettepaulbert.org

Lyon, le mercredi 24 octobre 2018

Madame le Maire,

Nous avons été sollicités au Comité d'Intérêt Local Villette-Paul-Bert, lors de notre réunion mensuelle du 9 octobre dernier, par diverses personnes qui nous ont demandé ce qu'il en était de la construction d'un immeuble sur le parking de la clinique Emilie de Vialar et du devenir des espaces verts et des beaux arbres de ce lieu.

De même, nous avons été interrogés quant au devenir du tènement de l'actuel hôtel social Riboud, après reconstruction. Qu'en est-il de la pérennité des espaces verts (a priori, propriété de la Ville de Lyon) ?

Nous sommes de notre côté préoccupés du devenir de ces espaces verts et tenons à vous rappeler notre veille particulière sur des deux projets. Aussi, pour être force de proposition et afin d'éviter de retarder ces projets, nous vous demandons de nous tenir informés (en amont) des permis de construire à venir.

Seriez-vous en mesure de nous apporter de plus amples informations concernant l'avenir de ces deux sites.

Nous vous avons invitée par notre mail du 12 septembre (sans retour à ce jour) à une de nos prochaines réunions publiques mensuelles.

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons favorable, nous vous remercions er ...

... vous prions de croire, Madame le Maire, en nos sentiments les meilleurs.

Bernard PICHON, Président
CIL -Villette Paul Bert

p.o.
Michel Catheland, secrétaire

Copie: Métropole de Lyon: service Urbanisme, PLU-H
20, rue du Lac
CS 33569
69505 Lyon Cedex 3